

POLITIQUE D'ACCÈS AU MARCHÉ PUBLIC DE LA MATANIE



**M A R C H É
P U B L I C
— DE —
L A M A T A N I E**

**ADDENDA- MARCHÉ HIVERNAL
Tarification, modalité et annulation**

1 TARIFICATION, MODALITÉS DE PAIEMENT ET ANNULATION

Grille tarifaire

La tarification pour la location d'un emplacement est la suivante, taxes non comprises :

DESCRIPTION (en pieds)	Coût journalier
	Jour
Emplacement 8 x 8	60 \$
Emplacement 8 x 10	75 \$
Emplacement 8 x 15	90 \$
Emplacement cuisinette 10 x 11	90 \$

Facturation

Une facturation sera émise à la fin de chaque mois et devra être payée dans les délais prescrits.

Annulation et clause de remboursement

L'exposant qui désire annuler la réservation d'un emplacement doit transmettre un avis, par courriel à l'adresse du marché public, cinq (5) jours avant la journée du marché, sans quoi il se verra facturer le montant de son emplacement, tel que prévu.

Dans le cas d'une **annulation de dernière minute**, un remboursement pourra exceptionnellement avoir lieu sous condition de transmettre une justification jugée suffisante par la MRC de La Matanie.